

Ils ont dit

« Les Calaisiens connaissent ce phénomène de migration depuis bien des années.

Mais jamais, on n'avait atteint un tel degré de concentration de misère que dans cette "jungle" » estime Antoine Deguines, bâtonnier du barreau de Boulogne et l'un des hommes à l'origine d'une convention d'aide juridique aux migrants (*La Voix du Nord*, 29 oct. 2016).

« Les avocats du barreau de Boulogne se sont mobilisés depuis longtemps.

Puis il y a eu ceux de Lille, (...). Puis ceux de Dunkerque. Nous avons signé une convention de partenariat avec la CA de Douai pour le fonctionnement d'un centre d'accès au droit. Je ne sais pas à quoi va servir toute cette mobilisation aujourd'hui, on verra. Le phénomène n'est sans doute pas terminé (...) Globalement, on a l'impression que le démantèlement s'est plutôt bien passé. Même si on peut regretter deux problèmes : celui des mineurs isolés et l'instauration d'une zone de sécurité et d'un état d'urgence qui n'étaient pas indispensables » (*A. Deguines, La Voix du Nord*, 29 oct. 2016).

« La communauté internationale doit mettre en place des mécanismes de solidarité

permettant de répartir équitablement la pression résultant de la crise afin d'assister les États les plus touchés dans la gestion de celle-ci, c'est pourquoi l'UIA appelle les États à honorer les engagements formulés notamment dans la Déclaration de New York de septembre 2016 » a déclaré le président de l'Union internationale des avocats après l'adoption des Principes de base du statut de réfugiés au cours de son congrès annuel (*J.-J. Uettwiller, UIA, communiqué*, 28 oct. 2016).

Nominations

Laurence Bory, avocat du barreau de Genève a pris la présidence de l'UIA (Union internationale des avocats) ; elle succède à Jean-Jacques Uettwiller (*UIA, communiqué*, 2 nov. 2016).

Christophe Régnard, ancien président de l'USM, a été élu président l'Union internationale des magistrats (*UIM, communiqué*, 25 oct. 2016).

Didier Coiffard élu président du Conseil supérieur du notariat ; il succède à Pierre-Luc Vogel (*CSN, communiqué*, 25 oct. 2016).

1163

Statistiques criminelles : mythes et réalité

Département de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) publie mi-novembre son très attendu rapport statistique annuel (*V. infra JCP G 2016, prat. 1196*).

« On ne connaîtra jamais la réalité criminelle ». De la part de Christophe Soulez, chef de l'Observatoire, l'affirmation pourrait surprendre. Et ce n'est faute ni d'outils statistiques, ni de données, ni de sources, tant ils foisonnent, mijotant dans un apparent embrouillamini fait de délinquance constatée, délinquance déclarée, « chiffre gris », « chiffre noir », délinquance ressentie, délinquance enregistrée, commise, réelle ou supposée, pas toujours mesurée sur le même périmètre d'infractions de surcroît et répondant aux acronymes de : SSMIS (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure), SDSE (Sous-direction de la statistique et des études), SPACE (Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe), MCI (Main courante informatisée), *Cartocrime.net*, *Data.gouv.fr*, Interstats (ministère de l'Intérieur), etc...

D'où la vocation de l'ONDRP né en 2004 du besoin de « démonter le mythe du chiffre unique de la délinquance pour sortir de la confusion », comme le réaffirme Stefan Lollivier, le successeur d'Alain Bauer à la présidence du conseil d'orientation de l'ONDRP, où il vient d'être reconduit pour 3 ans à la tête d'une équipe de 34 personnalités, chercheurs, représentants des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Une responsabilité à laquelle cet inspecteur général de l'INSEE, polytechnicien de formation, plus expérimenté en matière économique qu'en criminologie, n'était pas forcément destiné. Garant de l'indépendance de l'ONDRP, et bien conscient que la statistique criminelle est pourvoyeuse de chiffres particulièrement sensibles, il assume cette mission inattendue avec un extrême sérieux, lisant, critiquant, puis validant les milliers de pages de l'énormissime rapport annuel, prêt à recadrer qui que ce soit, « fût-il ministre », qui s'aventurerait à assener des chiffres soit inexacts soit mal interprétés ! Pour Stefan Lollivier, la cause est entendue : seule cette étude « fait référence » plaçant la France « au meilleur

niveau des pays qui étudient la délinquance ». Tout simplement.

Le secret de cette mâle assurance ? L'enquête de victimation dite CVS (cadre de vie et sécurité), collectée chaque année en février par l'INSEE depuis 2007. C'est elle qui nourrit le rapport annuel et la plupart des publications de l'ONDRP. Il s'agit d'une enquête menée par des concepteurs de l'INSEE et des relais régionaux qui délèguent la collecte des données à des enquêteurs auprès d'un échantillon aléatoire de 17 000 personnes tirées au sort sur tout le territoire, en porte à porte, façon recensement. Elle mesure entre autres le « sentiment d'insécurité », établi autour de 20 % en France et permet de faire du « scoring » sur le risque d'être victime, « absolument pas aléatoire », reconnaît Stefan Lollivier. Les personnes déclarent si elles ont été victimes, dans les deux années précédant l'enquête, que ce soit de vols, de cambriolages ou de violences, que ces faits aient ou non donné lieu à une plainte. Un « gros progrès » selon Stefan Lollivier car « on ne peut se fier aux seules remontées administratives fondées sur les dépôts de plainte dès lors qu'aucune plainte n'est déposée pour un grand nombre d'infractions comme les injures mais aussi les agressions sexuelles » (le taux de plaintes est inférieur à 10 %). Mais l'ONDRP ne néglige pas pour autant les données administratives qui permettent par exemple d'appréhender la délinquance financière. L'Observatoire recherche en effet l'exhaustivité et étudie les vols de métaux comme les agressions aux personnels d'autorité, les violences sportives, les infractions douanières, la traite des êtres humains, ou encore les infractions en matière d'environnement. On comprend, au vu d'un tel périmètre d'étude, qu'il n'existe pas de version papier du rapport annuel uniquement consultable en ligne sur le site de l'INHESJ, mais seulement une présentation qui fait déjà plus de 80 pages.

FABRICE RAOULT